

Sauvages de Umpukpulquatum, C.-B. (N° 204)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		623 28
Intérêt sur capital placé.....		21 80
Balance le 30 juin 1895.....	645 08	
	645 08	645 08
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		645 08

Héritiers de William Day (N° 206)*

Ordre des Forestiers Indépendants, certificat d'assurance sur la vie de William Day.....		1,000 00
A. McKelvey, dépenses des enfants à l'orphelinat de Shingwauk.....	40 00	
Joseph Noddie, compte contre la succession.....	15 10	
Wm. Ayers " " " ".....	3 56	
N. Hill " " " ".....	3 88	
Mme C. Gilbert " " " ".....	2 63	
Wm. Fish " " " ".....	1 05	
J. J. Poole " " " ".....	3 16	
Prop. p.c. sur mont. perçus portée au cré. de la caisse d'adm. d. terres d. sauvages.....	60 00	
Balance le 30 juin 1895.....	870 62	
	1,000 00	1,000 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		870 62

Réserve des sauvages de la Rivière Fisher, N° 44 dans le traité N° 2 (N° 209)†

H. Crowe, pour loyer de moulin.....		100 00
Prop. p.c. sur mont. perçus portée au cré. de la caisse d'adm. d. terres d. sauvages.....	6 00	
Balance le 30 juin 1895.....	94 00	
	100 00	100 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		94 00

Piégânes (N° 210)

Towipe, pour bœuf vendu au département.....		100 00
H. Potts " " " ".....		104 88
Bande du Portage-la-Prairie, crédité depuis peu par erreur.....		57 79
Transfert du montant crédité de divers comptes par erreur en 1883.....		100 00
Towipe, remboursement de l'argent du bœuf.....	50 00	
Montant transféré à la caisse d'épargne des postes.....	154 88	
Balance le 30 juin 1895.....	157 79	
	362 67	362 67
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		157 79

* N° 205 est un compte de crédit et se trouve à la page 15.

† N°s 207 et 208 sont des comptes de crédit et se trouvent à la page 15.